

Assemblée générale du 08 mars 2025

Christian Abaléa & Coll.

L'assemblée générale de l'association *Environnement et Patrimoine*, représentée par le président Christian Abaléa, le vice-président Christian Joncour, la secrétaire Sylvie Gougay, et le trésorier Luc Drévès, s'est tenue à la salle Ar Mor Glas devant une quarantaine d'adhérents et sympathisants.

Christian Colliou, maire de Kerlouan, nous fait l'honneur de sa présence.

Des représentants d'autres associations de Plounéour-Brignogan, Guissény, et Kerlouan assistent à la réunion, certains étant également adhérents d'Environnement & Patrimoine.

L'ordre du jour est le suivant :

- A. Présentation du rapport moral 2024**
- B. Présentation du rapport financier 20224**
- C. Approbation des rapports moral et financier 2024**
- D. Information sur l'année 2025 en cours et de quelques projets**
- E. Renouvellement des administrateurs**
- F. Questions diverses**

Avant de débiter la séance, un hommage est rendu aux membres (actuels ou anciens) ou d'anciens invités d'honneur (IH) du salon de peinture, décédés depuis la dernière assemblée générale tenue le 09 mars 2024 :

**Yves Choquin ; Marie-Thérèse Favé ; Henri Guézénoc
Raymond Chalm, Anne-Marie Gac, Geneviève Rousseau
Loys Laouenan (IH 1995) ; Yves Meriel-Bussy (IH 2011)**

A. Rapport moral – année 2024 : Christian Abaléa

Au cours de l'année 2024, l'association est administrée par le conseil élu en mars et son bureau mis en place le 20 avril :

Bureau : Christian Abaléa, Président ; Christian Joncour et Luc Drévès, 1^{er} et 2nd Vice-Présidents ; Sylvie Gougay, Secrétaire ; Luc Drévès, Trésorier ; Georges Allègre, Trésorier-adjoint. Rédactrice : Gwenola Jaouen.

Le conseil d'administration est complété de François Demnard, Pierre-Yves Favé, Bruno Massez, Gérard Mitchovitch, Marie-France Perthain, et François Uguen.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2024.

1. **Edition des bulletins trimestriels**, à savoir les n° 142 (mars), 143 (juin), 144 (septembre) et 145 (décembre). Ils ont été préparés, mis en forme et illustrés par Gwenola JAUEN

Après le « *mot du président* » et le compte-rendu de diverses réunions, les auteurs (seul ou en collaboration) des différents articles sont de Christian Abaléa, François Demnard, Luc Drévès, Sylvie Gougay, Gwenola Jaouen, Bruno Massez, Bernard Petton, Jean Michel Tanguy. Certains thèmes traités sur le patrimoine et l'environnement du pays pagan et ses alentours sont récurrents. A noter le début d'un nouveau thème abordant les commerces (création, évolution, disparition) de ce territoire, le 1^{er} article de la série traitant les commerces de la rue de la côte des légendes à Kerlouan dans les années 1950-1955.

Mention est faite de l'importance de cette banque de données sur l'histoire et la vie du pays pagan relatées dans les 145 bulletins publiés depuis avril 1988, deux ans après la création de l'association (publication au JORF - 12 juin 1986). La numérisation de ces bulletins devrait permettre la réalisation de monographies thématiques.

2. **Bannière pour Sant-Egareg, en partenariat avec l'association « tisseurs de lien »**

Sylvie Gougay et Gwenola Jaouen évoquent la belle aventure de ce projet qui touche désormais à sa fin. Une bénédiction de la bannière est envisagée dans les mois prochains. L'association réfléchit également à sa conservation à Kerlouan et à sa protection lors d'un prêt par exemple (transport, exposition, ...). L'association a remercié le maire de Kerlouan pour le prêt du local de broderie.

3. **Participation aux événements locaux en 2024**

- 14 mai : Soirée toponymie avec Louis le Roux et Jean-Pierre Prémel, animée par Christian Abaléa. Elle a été l'occasion de faire le point sur cette richesse patrimoniale venant des temps les plus anciens.
- 16 Juillet : Soirée-conférence sur le naufrage de l'Horizon avec Jean-Jacques Méar. L'orateur nous a exposé ses recherches tant sur le site que dans les archives, qui ont démontré comment les conséquences de ce naufrage sont remontées jusqu'à Napoléon avec des modifications de la législation.
- 22 juillet : Participation à « **Kerlouan fait son reuz** »
- 02 septembre : Participation au **Forum des associations**.
- 21-22 septembre : **Journées Européennes du Patrimoine** « *Au fil du temps* » autour de la bannière pour St. Egareg. 250 visiteurs sont passés, lors de ces deux journées, à la chapelle Sainte-Anne pour admirer différents « *ouvrages de dames* » et entre autres, une cardeuse à laine et un métier à tisser.

4. **Actions diverses**

Commenté [LD1]:

La deuxième partie de la signalisation des croix de la commune est en cours. Les panneaux des fours à goémon du Crémiau et du Vivier ont été posés.

5. Chapelles

EPK surveille l'état du petit patrimoine et en particulier ses chapelles.

- **Chapelle St-Gwenal**, réinaugurée en 1991 suite aux travaux de restauration engagés par l'association entre 1987 et 1990. Certains signaux de fragilisation ont mené l'association à solliciter l'expertise de professionnels du bâtiment sur les travaux à réaliser pour son entretien, sa consolidation, sa salubrité, ... Les devis reçus avoisinaient les 14 000 €. Le dossier a été transmis aux propriétaires et à leurs héritiers pour leur information et suite à donner.
- **Chapelle du Croazou** : Après avoir pris à sa charge le remplacement de la porte au printemps 2019, l'association avait proposé sa participation pour refaire les enduits extérieurs de la chapelle, mais la mairie nous avait conseillé d'attendre la fin des travaux de voirie programmés. Ces travaux réalisés en 2023-2024 ont eu comme conséquence d'endommager le clocheton de la chapelle. Sa réparation est en attente de la conclusion de experts du donneur d'ordre des travaux, de l'entreprise retenue et de son sous-traitant, ayant pourtant tous la même compagnie d'assurances, comme nous l'a précisé le maire.

6. Dossiers environnementaux : participations à des réunions

En préambule, sont rappelés l'indépendance de l'association dans ces dossiers vite conflictuels, son intérêt pour les sujets qui nécessitent réflexions et expertises avant de s'engager ou prendre position.

Depuis plus de 30 ans, Environnement et Patrimoine est invitée à participer à diverses réunions et comités de pilotage organisés par la communauté des communes. Le premier dossier fut celui des marées vertes (dès 1995, à Plouider). Plus récemment, celui de l'élévation du niveau marin liée aux évolutions climatiques.

En 2024, l'association Environnement et Patrimoine a ainsi participé :

- Le **6 juin** à la CLCL – Lesneven : Commission thématique « ressources et qualité de l'eau », coorganisée par la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bas-Léon et le SEBL (Syndicat des Eaux du Bas léon). Divers exposés sur les notions d'hydrologie, comment mieux comprendre le fonctionnement d'un bassin versant et des milieux aquatiques, les services rendus par les milieux face au changement climatique/pressions et pistes d'actions, etc. Les

intervenants sont de l'office français de la biodiversité (OFB), de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB).

- Le **20 juin** – Lanrivoaré : Commission thématiques « Espaces littoraux et terrestres », coorganisée par le SEBL et la CLE. Exposés et déplacements sur le terrain pour une démonstration de pêche électrique par la fédération de pêche, pour mieux comprendre les enjeux « Sol », « Infiltration » et « Pratiques agricoles », pour présenter le site du marais de Lesteven et l'étude des marais rétro littoraux.

Ces deux réunions sont l'occasion d'échanger avec des représentants des services de l'état, de bureaux d'études, etc., et d'autres associations comme ARBQ et Eau et Rivières (ERB). Ainsi, discussions avec cette dernière association sur la problématique des algues vertes, et celle de la qualité des eaux de baignade suite à la diffusion en mai d'une carte « officielle » des ARS (Agence Régionale de Santé) présentant les plages classées sur l'ensemble de la France hexagonale, suivie d'une diffusion quelques jours après par ERB d'une carte complétant (donc corrigeant) celle des ARS ! Cette chronologie explique nos futurs contacts avec ERB dans le dossier « Qualité des eaux de baignade » que nous évoquerons plus loin.

- **18 novembre** à la CLCL : Comité de pilotage « Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV) » et « programme Breizh Bocage », avec le bilan des actions menées sur le territoire durant l'année 2024 et des échanges sur une proposition de programme d'actions en 2025.

Comme les années précédentes, nous avons demandé à obtenir la présentation avant la réunion afin de mieux appréhender la situation et faire des interventions moins improvisées. Mais, une nouvelle fois sans succès ! C'est fort regrettable, d'autant plus que la mauvaise qualité de projection des présentations a fait que les $\frac{3}{4}$ des participants (dont nous) visualisaient avec beaucoup de peine le contenu des diapositives. Ces présentations nous ont été transférées le 21 novembre, avec des diapositives superposées, donc inexploitable et totalement incompréhensibles. Quant au compte-rendu, les associations auraient été oubliées. Elles ne l'ont reçu que le 31 janvier 2025 suite à une relance de la veille !

Concernant la problématique des algues vertes, les résultats 2024 présentés par les services de l'état et leurs partenaires montrent :

- 1) Une stagnation des concentrations en nitrate aux alentours de 34 à 35 mg/l sur la période 2019-2024, alors qu'elles avaient bien décliné depuis sur la période 1999 (~ 75 mg/l) à 2018 (~ 36 mg/l),
- 2) Un volume record d'algues vertes ramassées en 2024 (8 000 m³), la moyenne 2005-2024 avoisinant 4 800 m³.

L'arrêt de l'amélioration interroge. Mais aucune information alarmante ou inquiétante donnée par les services de l'état.

7. Dossiers environnementaux (suite) : Courrier au préfet

Une dizaine de jours après ce copil du 18 novembre, des articles dans la presse quotidienne relatent un projet d'extension d'un établissement porcin à Plouguerneau, avec des épandages sur le bassin versant du Quillimadec. Ces révélations complétées par des sollicitations d'autres associations environnementales locales et régionales mettent en évidence une certaine absence d'informations données au Copil sur ce dossier, informations pourtant connues des services présents à ce Copil, sauf à ce que les services d'une même administration ne communiquent pas entre eux.

Face à ce constat d'absence d'informations sur ce dossier, des membres de l'association ont collecté ce qu'ils ont pu sur les sites officielles de la préfecture, ont pris le temps de les lire et d'essayer de les comprendre (des interrogations demeurent toujours en ce mois de mars), et ont suggéré la rédaction d'une lettre au préfet du Finistère, non pas pour se prononcer sur le projet de Plouguerneau, mais pour exprimer les inquiétudes de l'association sur l'état du bassin versant du Quillimadec, et ses réserves sur les épandages annoncés.

Hors délai dans la procédure de consultation du public, notre courrier est daté du 12 décembre. Ni accusé de réception, ni réponse ne nous ont été apportés à ce jour. Sans doute est-ce la norme en la matière. Mentionnons toutefois un échange sur ce sujet avec la mairie de Kerlouan, et un prochain avec celle de Guissény.

8. Partenariat avec Eau & Rivières de Bretagne

Comme mentionné au point 6 précédent, des contacts ont eu lieu en juin entre ARBQ et EPK d'une part, Eau et Rivières d'autre part. Une rencontre fin juillet a permis de confirmer notre intérêt commun sur la problématique de la qualité des eaux de baignade.

Après avoir suivi, sur le site du ministère, les résultats d'analyses réalisées sur les 23 plages surveillées par les communes et l'ARS entre les plages du Menhir en baie de Goulven et du Vougot, ARBQ et EPK ont décidé de participer à l'opération Quali plage d'ERB consistant à prélever en une dizaine de plages bretonnes (départements 35, 22, 29 et 56) de l'eau de mer pour des analyses bactériologiques. Tous les 15 jours, nos deux associations se chargent des prélèvements au Lerret.

Eau et Rivières souhaitant également des prélèvements d'eau douce, le prélèvement au niveau du pont routier en aval immédiat de l'étang du Pont a été retenu. Pour ces deux points, ERB supporte le coût des analyses réalisées par le laboratoire accrédité Labocéa à Plouzané.

A la mi-décembre, ARBQ et EPK ont décidé de prospector les mêmes jours 3 points en amont de l'étang (Lavengat, Lancelin et Lescoat) mais en supportant le coût des analyses associées.

Fin mars, 13 prélèvements ont ainsi été réalisés au Lerret et au Pont ; 7 aux 3 autres points. Mi-avril, une première interprétation des résultats obtenus fera l'objet d'un traitement partagé avec ERB est la dizaine des autres associations bretonnes.

9. Etang du Pont

Le suivi de ce dossier est principalement assuré par ARBQ (Association des Riverains du Bassin versant du Quillimadec) avec laquelle collabore EPK. Bruno Massez, son président, fait un bref état de ce dossier, du surcoût des travaux envisagés.

10. Site EPK : numérisation et partage des données

Bruno Massez évoque la progression de la qualité du site dont des compléments sont encore à apporter dans les rubriques Environnement ainsi que Patrimoine.

Un espace « adhérents » a été créé afin d'apporter des compléments au bulletin et aux activités de l'association. Le trésorier est actuellement de communiquer à chaque adhérent, à jour de sa cotisation 2025, le nouveau mot de passe pour accéder à cet espace.

11. 36^{ème} Salon de Peinture

Préparé, installé, tenu et démonté par une quinzaine de bénévoles, et la présence chaque après-midi de Louann (notre « bénévole permanente 2024 ») ce salon s'est déroulé du samedi 20 juillet au dimanche 11 août, soit exceptionnellement sur 3 semaines.

Son invité d'honneur était **Claude Le Boulzec**, d'Auray. Il était accompagné de 50 autres exposants. 295 œuvres ont ainsi été exposées. Sans prendre en compte le vernissage, 2 500 visiteurs ont franchi sa porte, permettant 90 ventes de 33 exposants.

12. Partenariat avec les associations voisines du pays pagan

L'objectif est de mieux connaître nos fonctionnements et besoins respectifs, pouvant déboucher sur des actions en commun. Des échanges ont ainsi eu lieu avec les associations **des Riverains du Bassin versant du Quillimadec** (ARBQ), **des Amis des sentiers de randonnée de Kerlouan** (ASRK), **Vie et Patrimoine en Pontusval** (VPP), **Spered Bro Gwiseni**, **Beva er Vro**, **des Officiers Mariniers** avec son projet « Chemin de mémoire », **du phare de Lanvaon**, **des Tisseurs de Lien**, **Eau et Rivières de Bretagne** (ERB). Ce partenariat concerne également les structures comme **Tourisme Côte des Légendes** (TCDL), ... et bien évidemment la **Mairie de Kerlouan** que nous remercions pour ses divers soutiens.

B. Bilan financier 2024 : Luc Drévès

En préambule de ce bilan 2024, sont remerciés les 6 précédents trésoriers qui, depuis 1986, ont œuvré pour doter EPK de finances solides, ainsi que les deux contrôleurs financiers pour leurs analyses et conseils.

En 2024, l'association comptait 176 adhérents, en augmentation par rapport aux 5 années précédentes. A noter 21 membres bienfaiteurs.

Le compte d'exploitation générale pour l'association en 2024 est le suivant :

Compte d'exploitation d'Environnement & Patrimoine 2024 (mouvements entre le 1er janvier et le 31 décembre)	DEBIT	CREDIT
Frais fixes (Boite postale, Site Internet, Assurance)	425,91 €	
Bulletins (Imprimerie, enveloppes, timbres)	2 403,16 €	
Adhésions		2 792,00 €
Projet Bannière de Saint Egarec	359,08 €	5,00 €
Cartes Rochers (rétrocession à Asso Lanvaon d'un % des ventes)		420,00 €
Ventes autres ouvrages		1 049,00 €
% sur ventes au Colibri	89,50 €	
Divers travaux (croix, fours à goemon, etc.)	441,60 €	
Pots (AG, CA), repas du CA et repas Qualiplate	830,05 €	
Don et/ou fleurs pour enterrement administrateurs	63,50 €	
Intérêts Livret A		1 013,61 €
36ème Salon Peinture - été 2024	12 400,10 €	15 429,00 €
	17 012,90 €	20 708,61 €
Résultat 2024	3 695,71 €	

A la suite de ce résultat, les commentaires suivants sont apportés :

- Le coût des frais fixes et des 4 bulletins (~ 2 830 €) est quasi similaire aux montants des adhésions (~ 2 800 €), grâce aux économies de timbres postaux réalisées par la distribution manuelle de plus d'un tiers des bulletins. Dans l'immédiat, il n'y a donc pas de proposition d'augmenter le montant des cotisations.
- Le bilan financier 2024 étant positif, l'association Environnement & Patrimoine n'a pas sollicité de subvention municipale pour l'année 2025, démarche similaire à celle adoptée depuis plusieurs années. Nous n'oublions pas la mise à disposition par la mairie de Kerlouan de :
 - Un local pour nous réunir et stocker nos matériels et archives (local partagé avec l'association Neiz Patch.
 - Un second local, depuis avril 2023, pour la durée de réalisation de la bannière.
 - La chapelle Sainte-Anne pour la durée du Salon de Peinture.
 - La salle pour notre AG annuelle, pour des conférences.

Sans oublier, son soutien ponctuel quand il le faut (Sell'Ta, etc.), l'accueil courtois et efficace à la mairie, et de l'aide technique de ses services.

Rapport du contrôleur financier sur les comptes 2024

Le Contrôleur aux comptes Jo GOUGAY constate la régularité des comptes, la conformité des résultats par rapport aux mouvements de trésorerie constatés. Il invite donc l'assemblée à approuver les comptes en l'état.

En réponse, le président et le trésorier l'ont chaleureusement remercié pour son aide, ses conseils, ses remarques, et son expertise.

C. Vote des résolutions

Le rapport moral 2024 et le rapport financier 2024 ont été approuvés à l'unanimité des 55 votants (présents et procurations).

D. Perspectives pour l'année 2025

Au-delà de la poursuite de nos actions traditionnelles (bulletin, salon de peinture, signalisation des croix, etc.), sont à l'étude la réflexion sur la suite du projet bannière, la tenue de conférences (sujets à préciser), des visites guidées, des études sur les commerces, des recherches cadastrales, la numérisation d'archives, et pourquoi-pas un projet conjoint avec d'autres associations.

D. Renouvellement des membres du conseil d'administration

Pour rappel, chaque administrateur est élu pour un mandat de 3 ans, permettant au conseil d'administration d'être renouvelé par tiers chaque année. Cette année, les deux administrateurs sortant sont Christian Abaléa et Luc Drévès. Ils sont tous les deux candidats à leur réélection.

Aucun autre membre se déclarant volontaire pour renforcer le fonctionnement du Conseil, ces 2 candidats sont élus à l'unanimité des 55 votants.

E. Questions diverses et fin de séance



Personne ne demandant la parole, le président clôt l'assemblée générale ordinaire annuelle. Avant d'inviter les participants à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié, il donne la parole à Jean Uguen pour sa conférence sur « **la route américaine** », entre Crémieu et Meneham – le Théven qui fera l'objet d'un article dans un prochain bulletin. Une découverte sur un pan d'histoire récent pour la majorité des participants.